



Hôtel pour les pèlerins :

1. Hôtel Chapelle et Parc
2. Hôtel de Paris
3. Hôtel La Basilique
4. Hôtel Louvres et Vincenette
5. Hôtel St Sébastien

Hôtel pour hospitaliers :

- a. Foyer Bernadette
- b. Ave Maria
- c. Hospitalet
- d. Hôtel Les Arts
- e. Hôtel Le Genève
- f. Hôtel Compostelle
- g. Hôtel Estival Ariel
- h. Hôtel Christian Cluny
1. Hôtel Chapelle et Parc
5. Hôtel St Sébastien

SERVICE DES PELERINAGES

9 bis boulevard Voltaire - 21000 DIJON

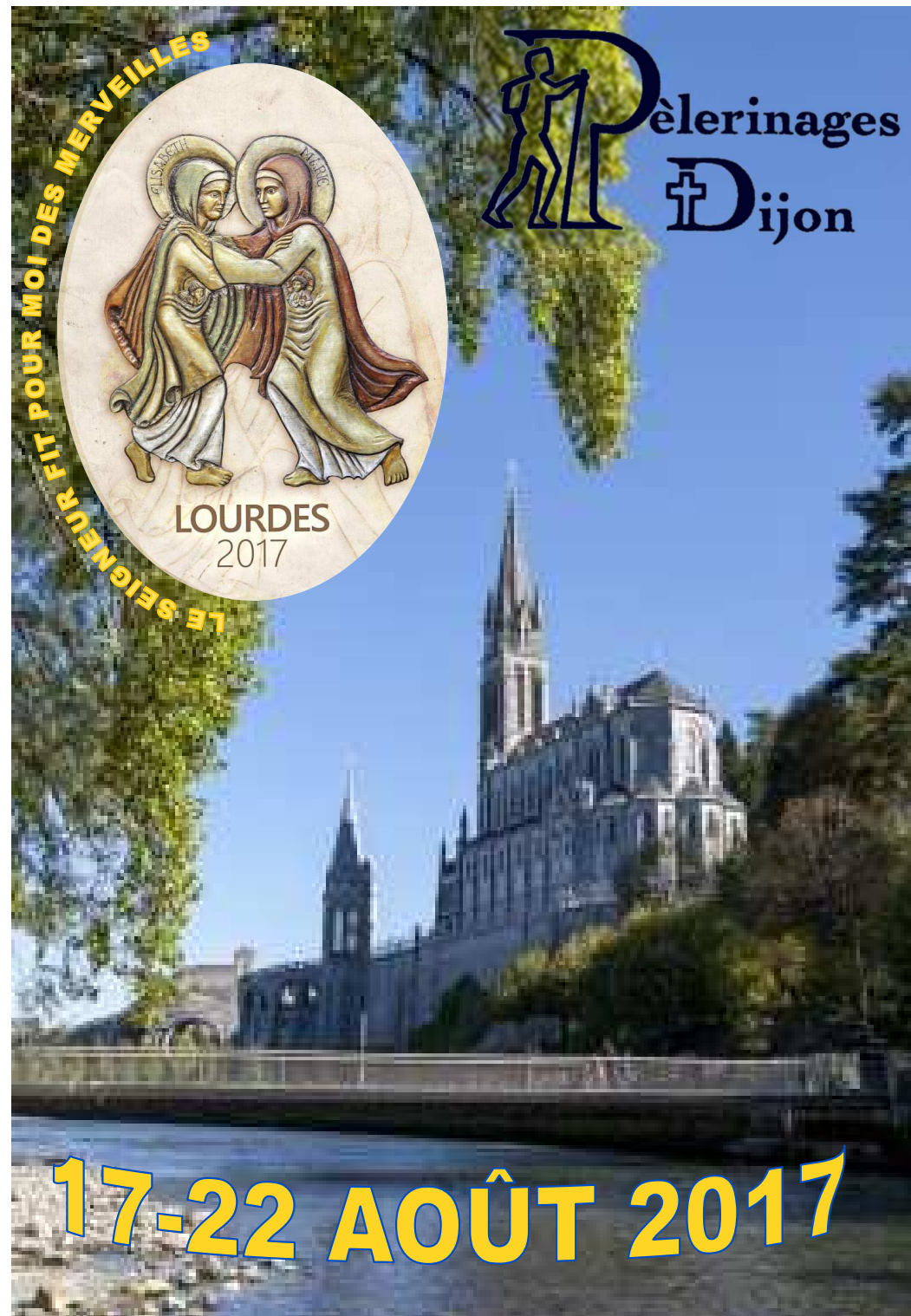
Tél. 03.80.63.14.65 - pelerinages.dijon@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

lundi - mardi - jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h ♦ mercredi - vendredi : 9h - 12h



Le Service diocésain des pèlerinages affilié à l'ANDDP (Association Nationale des Directeurs diocésains de Pèlerinages) répond aux directives de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours. Opérateur de voyages n° IM021100010



17-22 AOÛT 2017

Plusieurs façons de faire pèlerinage...

« Pèlerin en hôtel »

Pour les personnes valides et autonomes, seules, en famille, entre connaissances ou amis...

« Pèlerin en Accueil »

pour les personnes dépendantes, handicapées ou malades...

« Pèlerin avec aide ponctuelle en hôtel »

pour les personnes indépendantes et autonomes chez elles mais qui se déplacent difficilement... (se renseigner)

« Pèlerin hospitalier »

Pour les personnes désirant s'engager bénévolement au service des pèlerins malades et handicapés...

« Les jeunes »

Camp pèlerinage à partir de 13 ans encadré par le père Vincent SAUER et le père Deo THOMAS

VIVRE UN TEMPS DE PRIERE, DE PARTAGE, ET DE RENCONTRE AU CŒUR DE LA CITE MARIALE

sous la présidence de notre Archevêque Monseigneur MINNERATH avec la prédication du père Albert ZOUNGRANA

Le thème de cette année : « Le Seigneur fit pour moi des merveilles »

chaque journée,

plusieurs propositions sont faites aux pèlerins :

- ✓ Des célébrations et des temps de prière communautaires :
 - ⇒ avec d'autres pèlerins à Lourdes lors de la Messe Internationale, la Messe à la Grotte, les Processions...
 - ⇒ en diocèse, pour les veillées, le Chemin de Croix, le Sacrement du Pardon...
- ✓ Des enseignements,
- ✓ Des rencontres,
- ✓ Découverte du message de Lourdes et des lieux de la vie de Bernadette,
- ✓ Des temps personnels...

INFORMATIONS PRATIQUES

Aucune inscription n'est prise par téléphone. Utilisez les bulletins d'inscription
L'inscription n'est pas confirmée par écrit : l'acompte débité dans votre compte faisant foi.

◆ **VOYAGE :**

TRAIN : Départ le jeudi 17 août en début de matinée de Dijon avec arrêt à Beaune. Retour le mardi 22 août en soirée. Le voyage se fait par TGV spécial direct Dijon Lourdes. **Les horaires précis seront envoyés avec la carte de pèlerin.**

◆ **HOTEL :**

Le Service des Pèlerinages peut fournir un logement à Lourdes aux pèlerins qui en font la demande : il suffit de choisir dans la liste proposée sur la feuille d'inscription. Le prix du séjour indiqué est le prix par personne pour la pension complète (du dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour) en chambre double.

◆ **GROUPE :**

Jeunes : Demander une fiche spéciale. Logement au Village des Jeunes.
Prix : 260 € tout compris.

Malades : Demander un dossier spécial. 108 malades peuvent être reçus à l'Accueil Notre-Dame. Prix : 410 € tout compris. Une aide financière peut être sollicitée en cas de besoin, merci de nous contacter.

Hospitaliers : Renseignements complémentaires : permanence le mardi après-midi. Remplir la fiche spéciale. L'Hospitalité ou le Service des Pèlerinages peut fournir un logement à Lourdes aux hospitaliers qui en font la demande : il suffit de choisir dans la liste proposée sur la feuille d'inscription.

- ◆ **ANNULATION :** Les annulations individuelles doivent être notifiées par écrit. Une somme de 50 € correspondant aux frais généraux sera retenue.

◆ **REGLEMENT :**

Le prix du pèlerinage comprend les frais de transport, d'inscription, d'animation, d'assurance responsabilité civile et l'assistance, la carte et le livret du pèlerin ainsi que la participation à la vie des sanctuaires et à l'accueil de malades.

Il est à envoyer avec le bulletin d'inscription au Service des Pèlerinages, 9bis boulevard Voltaire, 21000 DIJON à l'ordre de « AD Pèlerinages Diocésains ».

Les pèlerins se rendant à Lourdes par leurs propres moyens sont invités à s'inscrire et à participer librement aux frais généraux pour bénéficier des mêmes services (animation, livret, assurances...).

Le prix du séjour (pension complète en chambre double) sera à régler ultérieurement, sur appel de l'organisateur.

Paiement échelonné possible (nous contacter). Chèques vacances acceptés.

Les dernières indications avec les horaires et votre carte de pèlerin vous seront envoyées quelques jours avant le départ.